



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent**

PC.DEC/514
12 décembre 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

426ème séance plénière

PC Journal No 426, point 2 de l'ordre du jour

**DECISION No 514
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE
EN CROATIE**

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Croatie jusqu'au
31 décembre 2003 ; et

Autorise la Mission de l'OSCE en Croatie à avoir jusqu'à 67 membres recrutés sur le
plan international jusqu'au 31 décembre 2003.